

sances. La population du Canada offre ses meilleurs vœux de bonheur à Son Altesse Royale la princesse Elizabeth et à Son Altesse Royale le duc d'Edimbourg.

Membres de la Chambre des communes,

Les comptes publics de la dernière année financière et les crédits de l'année prochaine vous seront présentés.

Vous serez invités à prendre des dispositions financières en vue d'assurer tous les services essentiels.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Puisse la divine Providence continuer de bénir la nation canadienne et de guider le Parlement du Canada dans toutes ses délibérations.

### TRAVAUX DE LA CHAMBRE

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): Monsieur l'Orateur la coutume veut qu'à ce stade des délibérations le chef du Gouvernement présente une motion portant que le discours de Son Excellence le Gouverneur général, prononcé devant les deux chambres du Parlement, soit étudié à une date ultérieure, ordinairement fixée au lundi suivant. Toutefois, les honorables députés s'en rendent compte, on a convoqué la session plus tôt que d'habitude cette année afin de traiter de questions pressantes d'intérêt public et aussi de proroger, je l'espère, à une date moins avancée l'année prochaine que nous ne le faisons depuis quelques années. Le Gouvernement a tenté d'établir le programme des délibérations de façon non seulement à accélérer les travaux de la Chambre mais, nous le souhaitons, à accommoder les honorables députés.

Sauf erreur, mon collègue, le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures (M. St-Laurent), a eu des entretiens avec les chefs des divers partis. Bien qu'il n'en soit résulté aucune entente définitive, on semble d'accord sur la façon dont on procédera au cours des quelques semaines qui vont suivre, ainsi que sur le programme à suivre. J'indiquerai donc à la Chambre la ligne de conduite que le Gouvernement estime la plus expéditive et la plus opportune pour les jours prochains.

A moins que la Chambre n'y voie beaucoup d'inconvénient, le Gouvernement a l'intention d'inviter les motionnaires de l'adresse de remerciement à Son Excellence en réponse au discours du trône à prendre la parole plus tard cet après-midi, quitte à remettre à lundi prochain la suite du débat sur l'Adresse. Le Gouvernement aurait préféré terminer l'examen de quelques mesures que le Parlement s'est réuni pour étudier immédiatement avant de reprendre, dans quelques semaines, le débat sur l'Adresse, mais je crois com-

prendre que les chefs des divers partis de l'opposition aiment mieux avoir au moins l'occasion de commenter immédiatement l'Adresse. Dans les circonstances, le Gouvernement consentira à ce que les chefs des divers partis poursuivent la discussion lundi prochain. Un député de ce côté-ci de la Chambre leur donnera la réplique et la suite du débat sera renvoyée à une séance ultérieure. J'ajoute que cette façon de procéder s'appuie sur de nombreux précédents. En d'autres occasions, le débat sur l'Adresse a été retardé pendant longtemps. Il n'existe aucune règle rigide quant à la durée du délai. Etant donné les travaux de la présente session, le Gouvernement estime que la méthode proposée reste la plus opportune.

Mardi prochain, j'aimerais présenter un projet de résolution tendant à approuver l'accord de Genève. L'accord de Genève, les honorables députés le savent, a trait à l'abaissement de droits douaniers et à des questions de commerce; c'est peut-être l'accord le plus important qu'aient jamais conclu dans le domaine du commerce les représentants de plusieurs nations. L'accord promet fort d'améliorer les relations commerciales entre les différentes nations du monde au cours des années à venir. C'est, du moins, ce qu'on espère.

Quant à l'accord de Genève, le Gouvernement a pensé que les honorables vis-à-vis auraient le loisir de le discuter si nous réservions la séance de mardi prochain aux discours des chefs des trois partis et à une réponse d'un député de ce côté-ci, pour continuer ensuite, à la demande formulée par quelqu'un de l'opposition, la discussion le lendemain. La suite du débat serait ensuite renvoyée à plus tard. La discussion complète de l'accord de Genève prendra probablement beaucoup de temps. On ne pourrait s'attendre qu'elle se terminât d'ici à la fin de l'année, même si c'était la seule question à débattre. Mais il est important que la Chambre, lorsqu'elle étudiera d'autres mesures, ait à l'esprit l'objectif de plus vaste portée vers lequel tend l'accord de Genève, afin que les autres mesures qui seront présentées soient envisagées sous leur vrai jour, comme mesures provisoires découlant seulement de circonstances qui ont surgi au cours de la présente année et qui ne dépendaient réellement pas du Gouvernement.

Des VOIX: Oh!

Le très hon. MACKENZIE KING: Je ne sais pas ce qui porte les honorables députés à rire; mais je leur ferai remarquer que, s'ils étaient au courant de la situation actuelle dans tout l'univers, ils ne souriraient pas en